

FICHE INTERNAT « Ce qu'il faut retenir »

Responsable de l'internat : Mme DUCROT

Surveillant d'internat : M GUIDEZ

Les parents peuvent contacter le surveillant d'internat à partir de 20H00 au : 03 27 60 85 52

Rentrée des élèves internes : (voir la fiche 3)

- Collège :
 - Lundi 02 Septembre 2024 de 08h10 à 08h30
 - Réunion d'information pour les parents : Lundi 02 Septembre 2024 de 08h30 à 09h30.
- Lycée :
 - Lundi 02 Septembre 2024 de 13h00 à 13h20
 - Réunion d'information pour les parents : Lundi 02 Septembre 2024 de 13h20 à 14h20.

Fonctionnement de l'établissement :

Les élèves internes sont sous la responsabilité de l'établissement de leur arrivée à leur départ. Ils ne sont pas autorisés à quitter l'établissement sans un accord écrit des parents porté à la connaissance du chef d'établissement, par l'intermédiaire du responsable d'internat. L'accès aux chambres est interdit en journée. Les élèves doivent donc prendre l'ensemble des cahiers et livres dont ils auraient besoin en journée.

Journée type d'un interne

- 6H45 / 7H30 : Lever, douche, rangement de la chambre
- 7H30 / 8H00 : Petit déjeuner au self
- 8H00 / 8H10 : Récréation
- De 8H10 à 17H15 : cours selon EDT
- 17H15 / 18H00 : Gouter au self puis montée au dortoir
- 18H00 / 19H00 : Étude dirigée
- 19H00 / 20H00 : Repas au self
- De 20H00 à 21H30 : Temps libre et activités
- Fin de la journée : 21H30 pour les collégiens / 22H00 pour les lycéens

Téléphone portable :

- Pour les collégiens : Les élèves ont accès à leur téléphone pendant le temps du gouter et après l'étude du soir. Celui-ci est ramassé à 21H30 et rendu à l'élève le matin lors du petit-déjeuner.
- Pour les lycéens : Les élèves sont responsables de leur téléphone. Celui-ci est laissé à chaque élève. En cas de non-respect des horaires ou d'un comportement inapproprié, celui-ci sera ramassé à 22H00 et rendu le matin lors du petit déjeuner.

Animations

Un planning d'animation est mis en place pour chaque période. Celui-ci est communiqué aux familles et aux internes à chaque début de période. A la veille de chaque départ en vacances, une sortie ou soirée à thème est organisée avec la participation de la société de restauration. En cas de comportement inapproprié, l'élève peut se voir interdire l'accès à certaines activités.

Chambres :

Les chambres sont attribuées pour l'année. A chaque fin de période, et à la demande de la famille, il est possible de procéder à un changement de chambre.

A chaque fin de période, la literie (couette, draps et oreillers) doit être repris par le jeune.

Trousseau des internes :

Literie : couette, oreiller, housse de couette, drap house, alèse, taie d'oreiller

Linge de toilette : trousse de toilette, petite et grande serviette, gants de toilette

Paire de chaussons, pyjama et/ou peignoir de chambre

Vêtements pour la semaine, 1 tenue de sport et un sac à dos

2 cadenas à code